

Intitulé du stage : « *TSA avec TDI : mieux comprendre pour envisager un accompagnement à la sexualité* »

Le stage permettra de sensibiliser l'entourage socioprofessionnel à l'accompagnement à la sexualité sous l'angle du **suivi sexo-clinique et éducatif par une équipe pluridisciplinaire** concernée par les personnes atteintes d'autisme (TSA) avec trouble du développement intellectuel (TDI). La formation a pour principal objectif de mieux définir le concept de la sexualité humaine pour optimiser les conditions nécessaires à l'accompagnement à la sexualité des personnes porteuses d'un TSA dont la singularité de pensée nécessite une véritable sensibilisation de l'entourage aux particularités sociocognitives propres à l'autisme. **A l'issue du stage**, les stagiaires pourront mieux comprendre les stratégies à développer dans la perspective d'une action éducative dans le domaine précis de la sexualité tout en n'oubliant pas de préciser le cadre légal français.

Durée/groupe : 12 heures réparties sur deux journées consécutives

Profils des stagiaires : professionnels du terrain médico-social auprès d'adolescents et d'adultes porteurs d'un TSA/DI

Prérequis/condition d'accès : pas de prérequis préalable demandé

Objectifs pédagogiques :

- a) Connaître le cadre légal dans le registre du comportement sexuel du citoyen français
- b) Identifier les particularités du fonctionnement sociocognitif impliquées dans le domaine de la sexualité
- c) Comprendre les stratégies nécessaires à développer pour proposer un accompagnement à la sexualité auprès d'une personne avec TSA avec TDI

Contenu de la formation :

JOUR 1 – MATIN – Durée : 3 heures et 30 minutes

Présentation des objectifs de la formation

Présentation des participants et leurs attentes : questions, informations recherchées

Présentation et remise des supports pédagogiques

01 – Définir la sexualité

02 – Cadre légal français en lien avec le comportement sexuel du citoyen français

- Aspects légaux relatifs à la majorité sexuelle et au consentement éclairé

JOUR 1 – APRES-MIDI – Durée : 2 heures et 30 minutes

03 – La puberté, apparition de la libido

- Changements corporels depuis la puberté
- Les réactions physiologiques au plaisir sexuel

JOUR 2 – MATIN – Durée : 3 heures et 30 minutes

04 – Sexualité et autisme

- Les lacunes cognitives spécifiques à l'autisme (avec trouble du développement intellectuel)
- Le développement de la sexualité (sensorialité – sensualité – érotisme)

JOUR 2 – APRES-MIDI – Durée : 2 heures et 30 minutes

05 – La pratique masturbatoire

- Critères pour qualifier la masturbation de conduite inadaptée
- Objet d'un apprentissage

06 – Quelques pistes de travail au niveau de l'accompagnement à la sexualité dont plus particulièrement la masturbation

- Qui fait quoi ?
- L'autisme ou pensée visuelle : accompagnement à la sexualité avec des outils qui se voient

07 – Conclusion/échanges



Type d'action de formation :

action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences

Organisation de la formation :

Equipe pédagogique

Patrick ELOUARD, psychologue sexologue, formateur spécialisé dans le domaine des TSA depuis 1999 et spécialisé dans le domaine de la sexologie depuis 2009

Moyens pédagogiques et techniques

- Support papier (dossier de stage) remis aux différents stagiaires
- Exposés théoriques
- Illustration de la théorie par des cas concrets
- Brainstorming, quiz, mise en situation, jeux visuels ludiques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire préalable à l'action de formation transmis aux différents stagiaires
- Formulaire d'évaluation de satisfaction en FIN de formation
- Formulaire d'évaluation des acquis en DEBUT et en FIN de formation

Modalités pédagogiques choisies

- Formation en mode présentiel
- Groupe de 20 inscrits au maximum
- Formation en mode projet avec illustration de cas pratiques en alternance avec les apports théoriques dispensés

Logistique et aménagements à disposition pour une formation se déroulant en INTRA

- Locaux mis à disposition par le bénéficiaire de l'action de formation
- Salle de formation équipée de tables et chaises en nombre suffisant
- Mise à disposition d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc ou paperboard avec feutres, d'une rallonge électrique et d'une multiprise pour au moins 3 appareils
- Coin repas et coin repos/pause (selon l'organisation et le règlement intérieur soumis par le bénéficiaire)
- Temps de repos (1 en matinée et 1 en après-midi sur une durée de 10 minutes – café offert et/ou autres boissons non alcoolisées offertes aux stagiaires par le bénéficiaire de l'action de formation)



Prise en charge des personnes en situation de handicap

- L'ensemble des espaces mis à disposition est accessible aux personnes à mobilité réduite
- En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés en collaboration **avec la référente handicap du CCIFA 64** afin de mettre en place des outils, rythmes ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé.

Indicateur de performance : taux de satisfaction sur l'année 2023 : **3.70 / 4.00**

Délai d'accès : selon les dates de réalisation déterminées en commun lors du devis.

Modalités d'accès : une fois le devis signé, les stagiaires sont inscrits à la formation sur communication des noms, prénoms et fonctions par l'employeur.

En général, sous un délai d'un mois minimum après la demande.

Tarifs : 1 100.00 €/jour non assujetti à TVA – un devis est établi à la demande.